



















Pépins : Pommes - Poires





Ravageurs

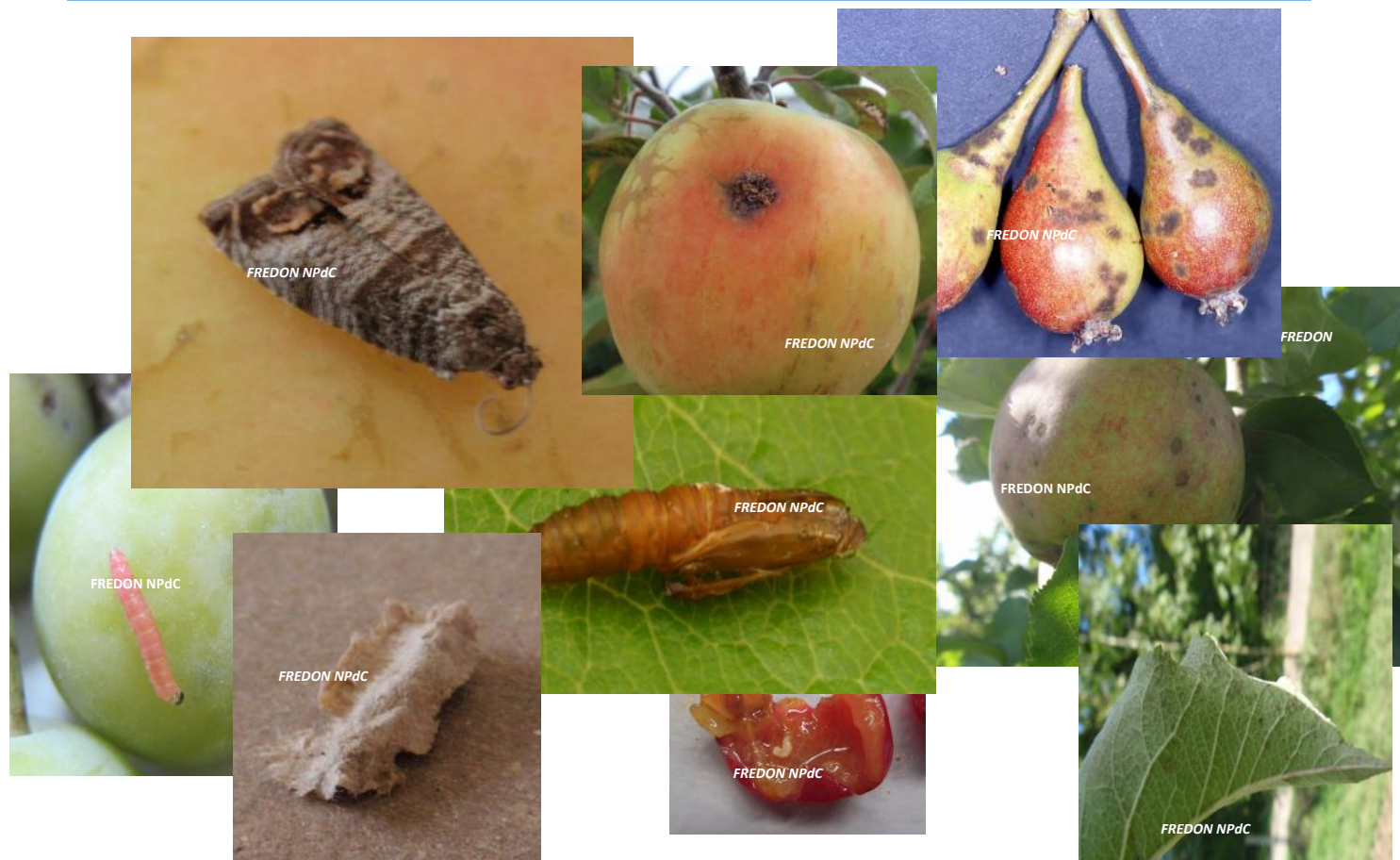
-  **Pucerons** : populations de cendré très faibles, pas de données en lanigère
 -    **Carpocapse** : émergence de la G2 dans les secteurs du sud, fin de la G1 dans ceux du nord
possibilités d'accouplements toujours réduites l'hygrométrie,
incubations très rapides,
généralisation de la G2 d'ici la fin du mois selon la modélisation.
 -    **Eulia** : généralisation du vol de G2
 -  **Capua** : situation calme et sans capture
 -  **Pandemis** : léger vol dans la moitié sud de la région
 -  **Petite Tordeuse des Fruits** : faible vol sporadique
 -  **Cossus** : discret mais bien présent
 -   **Zeuzère** : niveaux de captures stables
 -   **Sésie du pommier** : vols importants en parcelles sensibles
- En bref,

Pathologies

-  **Oïdium** : fréquente mais en très faible intensité
-   **Tavelure** : augmentation des taches sur fruits

Noyau : Pruniers—Cerisiers

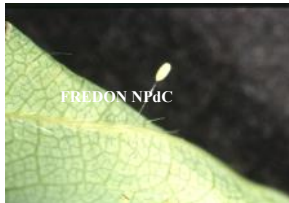
-    **Prunes** : nette diminution des captures de carpocapse
-  **Cerises** : mouche de la cerise toujours en vol



Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

Pucerons



Adulte, œuf et larve de Chrysope



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Adulte de syrphe



Larve de syrphe



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron des galles rouges

Puceron cendré : les niveaux de populations ont été très faibles et en baisse au cours de la semaine dernière. À ce jour, seules quelques parcelles dans les secteurs de la Thiérache et du Soissonnais présentent encore des populations actives.

Puceron lanigère : données insuffisantes pour analyse.

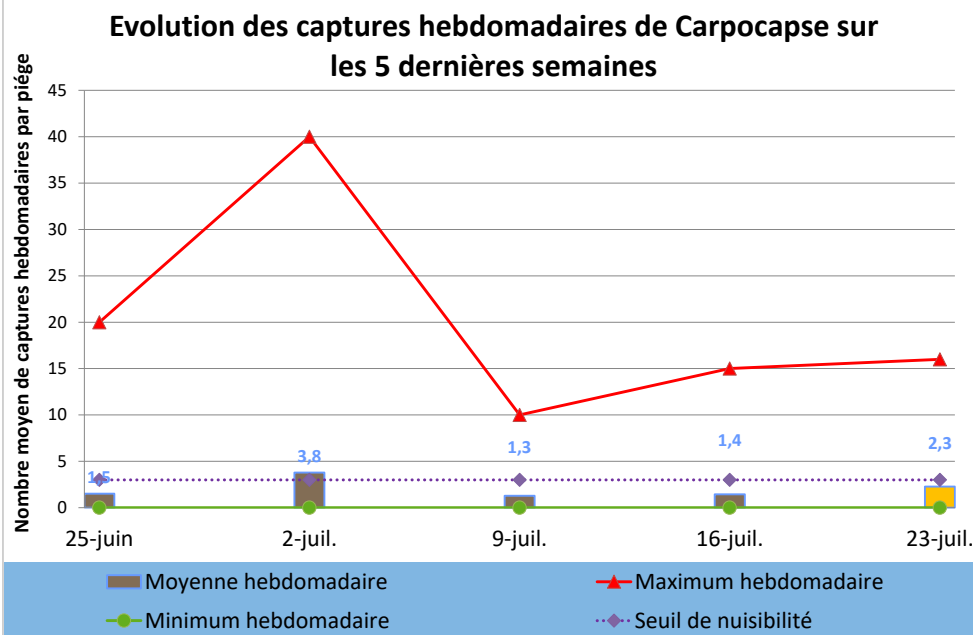
	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	16-juil.	23-juil.	Tendance /S-1	16-juil.	23-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	3,0	0,0	↘	2,0		
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	2,0	0,5	↘
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	1,0					
La Bassée (59)	0,0	0,0	↔			
Hainaut (59)	5,0	0,0	↘	0,0		
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0			0,0		
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔	2,0		
Thiérache (59-02)	2,0	2,0	↔			
Pays de Bray (80-02)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔	0,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Carpocapse



Vol des adultes

Etat des lieux en parcelle,

Le niveau de capture moyen sur l'ensemble du réseau de piégeage a été en augmentation au cours de la semaine dernière avec 2,3 papillons contre 1,4 il y a quinze jours.

Le nombre de parcelles régionales du réseau concernées par la présence du carpocapse au cours de la semaine passée, a été stable avec 43% d'entre-elles.

Analyses des risques,

L'augmentation des niveaux de captures observée au cours de la semaine dernière est la conséquence de l'émergence de la seconde génération dans les parcelles les plus au sud de la région.

Cette augmentation des parcelles concernées par la seconde génération a « compensé » le nombre de parcelles qui a vu la première génération s'arrêter, d'où la stabilité des parcelles touchées observée au cours de la période.

Selon nos derniers calculs et la modélisation, l'émergence de la seconde génération s'échelonne jusqu'à la fin du mois en fonction des secteurs.

La surveillance des pièges à phéromone est impérative afin de détecter la reprise de vol de seconde génération.

De même, la mise en place des bandes pièges cartonnées au pied des arbres doit être réalisée urgemment si cela n'est pas déjà fait.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	16-juil.	23-juil.	Tendance /S-1	Génération en vol selon modèle
Flandre Maritime (59)	0,3	0,0	↘	1
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	1
Lille Sud (59)				1
Montreuillois (62)	1,0	0,0	↘	1
La Bassée (59)	3,0	0,0	↘	1
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	1
Abbevillois (80-62)	0,4	0,0	↘	1
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	1
Cambrasis (59)				2
Avesnois (59)	0,5	1,0	↗	2
Amiénois (80)	9,0	7,3	↘	1
Thiérache (59-02)	1,3	3,6	↗	1
Pays de Bray (80-60)	3,0			2
Neslois (80-60-02)	0,0	0,5	↗	2
St Quentinnois (02)				2
Laonnois (02)	2,5	2,5	↔	2
Montdidérien (80-60)				2
Beauvaisis (60)	4,0	5,0	↗	2
Soissonnois (60-02)	0,0	0,0	↔	2
Senlisien (60)				2
Omois (02)				2

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Les conditions climatiques toujours aussi chaudes et surtout sèches n'ont pas favorisé les accouplements du carpocapse au cours des derniers jours de la semaine passée. De ce fait, le nombre de périodes favorables a été considérablement réduit sur la semaine. Certains secteurs, notamment ceux les plus au nord de la région, n'ont même pas présenté une seule possibilité durant la semaine dernière.

Selon les prévisions de Météo France, la situation devrait restée défavorable pour le ravageur pour les prochains jours. Attention cependant avec l'arrivée des orages, ces derniers pourraient permettre de meilleures conditions pour les accouplements.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (*données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques*).



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	17/07/2018	18/07/2018	19/07/2018	20/07/2018	21/07/2018	22/07/2018	23/07/2018
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Pays de Bray (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Beauvaisis (60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

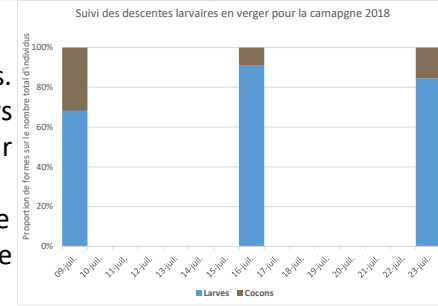
Carpocapse

Incubation et éclosion des pontes

Les fortes températures actuelles permettent une incubation très rapide des œufs. Les éclosions sont en effet effectives dans un délai de moins de quinze jours actuellement, selon nos derniers calculs, sur les périodes prises en référence. (voir tableau ci-dessous).

Des dégâts sur poires et sur pommes ont de nouveau été observés sur l'ensemble du territoire. Les niveaux allant jusque 2% de fruits piqués pour la semaine dernière.

Les suivis biologiques, les calculs et la modélisation sont tous orientés vers l'émergence d'une seconde génération qui s'annonce viable et importante pour cette année. Nos derniers relevés, ont fait apparaître une augmentation de la proportion de cocon aux dépens du nombre de larves. En parcelles en protection directe, cette situation doit s'anticiper. L'alternance de famille chimique et / ou de souche est impérative afin d'éviter tous risques d'apparition de résistance.



Pour l'heure, nous sommes toujours confrontés aux larves de première génération du carpocapse. Nos prochains bulletins vous tiendront informés du passage à la gestion de seconde génération.

Image	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves	Image	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
	du	au	du	au			du	au	du	au	
	du	09-juil	au	10-juil.	23-juil.		du	09-juil	au	23-juil.	17-juil
	du	13-juil	au	14-juil.	26-juil.		du	12-juil	au	25-juil.	22-juil.
Flandre Maritime (59)				-		du	20-juil	au	31-juil.	25-juil	
Flandre Intérieure (59-62)	du	09-juil	au	10-juil.	23-juil.	Thiérache (59-02)	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.
	du	13-juil	au	14-juil.	26-juil.		du	20-juil	au	21-juil.	31-juil
	du	20-juil	au	21-juil.	31-juil.					-	
Lille Sud (59)	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil.	Pays de Bray (80-60)	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil
	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.		du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.
			-		du		20-juil	au	21-juil.	31-juil	
Montreuillois (62)	du	08-juil	au	9-juil.	21-juil.	Neslois (80-60-02)	du	08-juil	au	9-juil.	21-juil.
	du	13-juil	au	14-juil.	26-juil.		du	12-juil	au	13-juil.	25-juil
	du	20-juil	au	21-juil.	31-juil.		du	20-juil	au	21-juil.	31-juil.
La Bassée (59)	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil.	St Quentinnois (02)	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil
	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.		du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.
			-		du		20-juil	au	21-juil.	31-juil	
Hainaut (59)	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil.	Laonnois (02)	du	09-juil	au	10-juil.	21-juil.
	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.		du	12-juil	au	13-juil.	24-juil
			-		du		20-juil	au	21-juil.	31-juil.	
Abbevillois (80-62)	du	09-juil	au	10-juil.	23-juil.	Montdidérien (80-60)	du	08-juil	au	9-juil.	21-juil
	du	15-juil	au	16-juil.	27-juil.		du	13-juil	au	14-juil.	25-juil.
	du	20-juil	au	21-juil.	31-juil.		du	20-juil	au	21-juil.	31-juil
Arrageois (62)	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil.	Beauvaisis (60)	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.
	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.		du	20-juil	au	21-juil.	01-août
	du	20-juil	au	21-juil.	31-juil.						
Cambrésis (59)	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil.	Soissonnais (60-02)	du	10-juil	au	11-juil.	22-juil
	du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.		du	12-juil	au	13-juil.	25-juil.
	du	20-juil	au	21-juil.	31-juil.		du	20-juil	au	21-juil.	01-août
Avesnois (59)	du	09-juil	au	10-juil.	17-juil.	Senlisien (60)	du	10-juil	au	11-juil.	22-juil.
	du	11-juil	au	12-juil.	24-juil.		du	12-juil	au	13-juil.	24-juil
	du	20-juil	au	21-juil.	31-juil.		du	20-juil	au	21-juil.	1-août
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions						Omois (02)	du	09-juil	au	10-juil.	21-juil
							du	12-juil	au	13-juil.	24-juil.
							du	20-juil	au	21-juil.	31-juil

Carpocapse



Modélisation et prévisions

Nos derniers suivis biologiques ont mis en évidence l'émergence des premiers individus issus de la seconde génération. Selon la modélisation, le vol de seconde génération a débuté dans le sud de la région dans des proportions allant de 6 à 20% de la population totale attendue.

En parcelle, le modèle confirme qu'il s'agit encore, à l'heure actuelle, des larves de première génération, à gérer comme telles.

Surveillez donc très attentivement vos pièges.

Le tableau ci-dessous vous résume les situations actualisées en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de fin de G1	Prévision de début de G2	% relatif d'émergence des adultes de G2	Prévision de début d'éclosion de G2
Flandre Maritime (59)	98%	84%	27-juil	03-août	0%	19-août
Flandre Intérieure (59-62)	100%	91%	22-juil	27-juil	0%	09-août
Lille Sud (59)	100%	92%	20-juil	27-juil	0%	11-août
Montreuillois (62)	99%	86%	25-juil	03-août	0%	18-août
La Bassée (59)	100%	90%	21-juil	26-juil	0%	11-août
Hainaut (59)	100%	94%	17-juil	24-juil	0%	07-août
Abbevillois (80-62)	100%	94%	16-juil	24-juil	7%	06-août
Arrageois (62)	99%	86%	25-juil	02-août	0%	17-août
Cambrésis (59)	100%	97%	12-juil	19-août	20%	29-août
Avesnois (59)	100%	96%	14-juil	22-juil	14%	02-août
Amiénois (80)	100%	87%	24-juil	29-juil	0%	14-août
Thiérache (59-02)	100%	94%	17-juil	24-juil	6%	04-août
Pays de Bray (80-60)	100%	96%	15-juil	22-juil	14%	03-août
Neslois (80-60-02)	100%	97%	13-juil	20-juil	16%	30-juil
St Quentinnois (02)	100%	93%	18-juil	26-juil	0%	08-août
Laonnois (02)	100%	96%	14-juil	20-juil	7%	31-juil
Montdidérien (80-60)	100%	95%	16-juil	22-juil	9%	01-août
Beauvaisis (60)	100%	95%	15-juil	22-juil	10%	02-août
Soissonnais (60-02)	100%	97%	12-juil	18-juil	14%	27-juil
Senlisien (60)	100%	97%	12-juil	18-juil	11%	29-juil
Omois (02)	100%	98%	12-juil	17-juil	11%	28-juil

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages aux dates prises en référence, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles). Pour vous aider dans l'interprétation des tableaux de modélisation reportez-vous la fiche OAD modèle carpocapse :

<http://blog-ecophytohautsdefrance.fr/wp-content/uploads/2015/12/Fiche-Carpocapse-DGCal-Onpv-du-pommier.pdf>



OAD : Modèle Carpocapse DGCal-Onpv
Carpocapse des pommes et des poires Cycle personnel

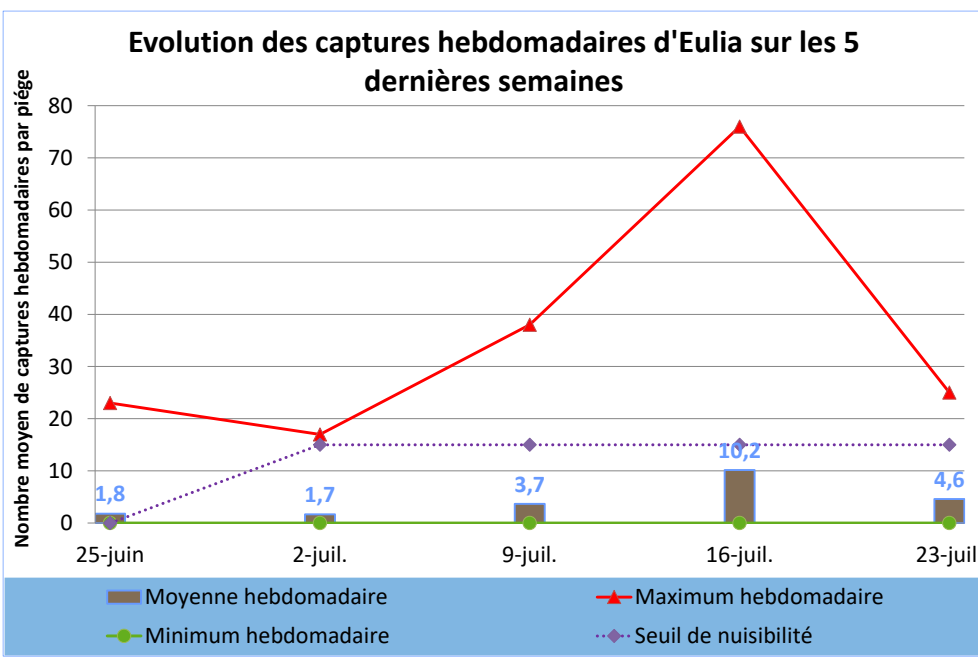
Description et biologie du ravageur

1.1.1. Description
C'est un insecte de petite taille, à corps allongé, brun foncé, avec des pattes courtes et épaisses. Les adultes ont une durée de vie courte, de l'ordre de quelques jours.

1.1.2. Cycle de vie
Le cycle de vie est complet, passant par quatre stades : œuf, larve, pupa et adulte. Les adultes émergent en juillet et août.

1.1.3. Ravageur
Les adultes se nourrissent de sève et de pollen. Les larves se nourrissent de la sève des fruits et des feuilles.

Eulia



Etat des lieux en parcelle,

Le vol de seconde génération d'eulia s'est généralisé au cours de la semaine dernière à l'ensemble de la de la région.

Les niveaux de captures moyens ont été en baisse passant de 10,2 à 4,6 papillons, mais en l'absence de retour de parcelles sensibles pour la période.

Le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a été de 57%, soit en légère augmentation, concernant désormais la majorité des parcelles du réseau.

Analyses des risques,

La surveillance des pièges à phéromone est donc désormais impérative afin de détecter tout dépassement de seuil. Celui-ci est toujours d'actualité dans les secteurs de l'Avesnois et de Flandre Maritime.

Aucun dégât imputable à eulia n'a été observé sur la région au cours de la période.

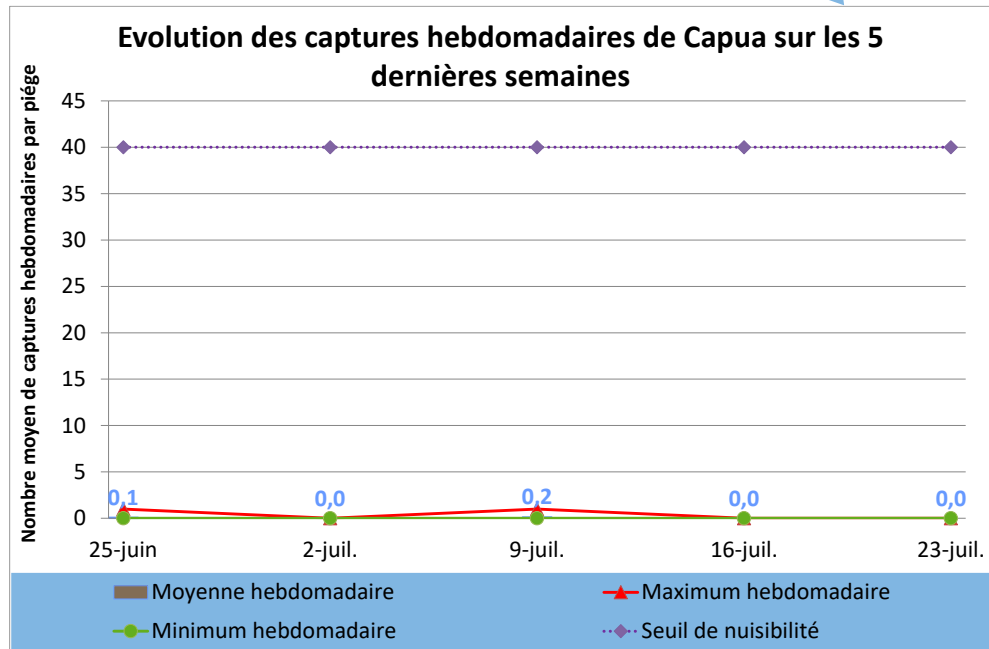
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	16-juil.	23-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	18,0	18,3	↗
Flandre Intérieure (59-62)	1,5	1,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	2,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	4,0	↗
Arrageois (62)	5,0	2,0	↘
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	47,0	17,0	↘
Amiénois (80)	0,0	2,0	↗
Thiérache (59-02)	18,5	3,7	↘
Pays de Bray (80-60)		6,0	
Neslois (80-60-02)	0,0	2,5	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0	2,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

La situation a été calme et sans capture de capua depuis deux semaines sur l'intégralité du réseau de piégeage régional.

Le niveau moyen de captures à l'échelle du réseau régional est bien naturellement inférieur au seuil de nuisibilité au cours de la semaine passée.

Analyses des risques,

Aucun secteur n'a été concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité pour le moment.

Il est nécessaire de maintenir une vigilance des pièges, notamment avec le retour en vol de la seconde génération.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

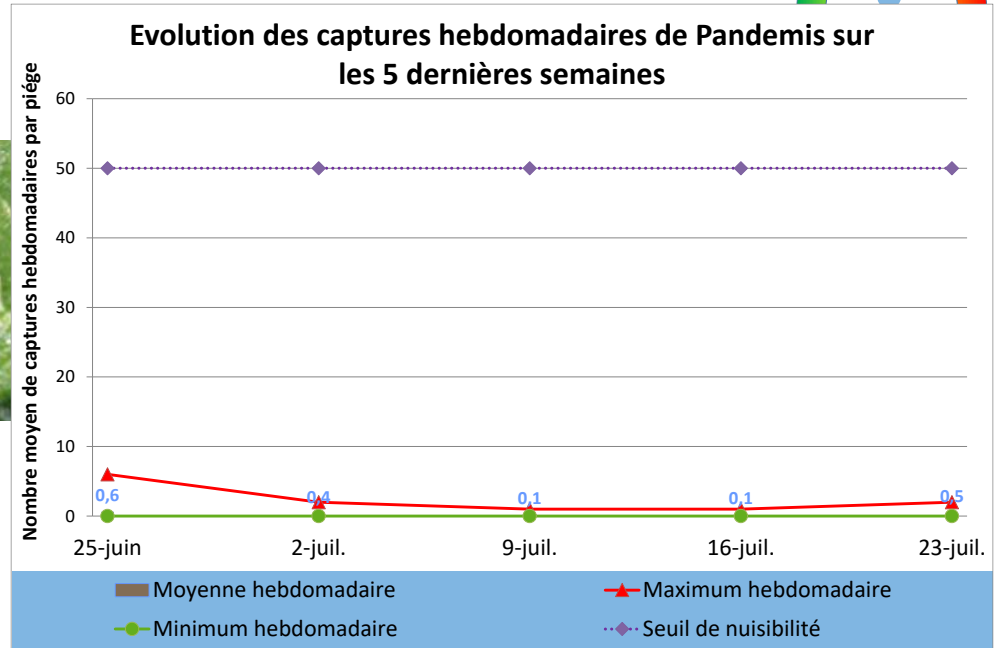
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	16-juil.	23-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)		0,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)		0,0	
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Une très légère reprise d'activité a été observée au cours de la semaine dernière dans les secteurs situés dans la moitié sud de la région. Les niveaux de captures n'ont cependant pas excédé 2 papillons.

Le nombre de parcelles concernées par le ravageur à l'échelle du réseau de piégeage régional a été en hausse, avec 27%.

Aucun dégât n'a été déploré durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à signaler, il convient cependant de surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18 jours).

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	16-juil.	23-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)		2,0	
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)		2,0	
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	1,0	↗
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

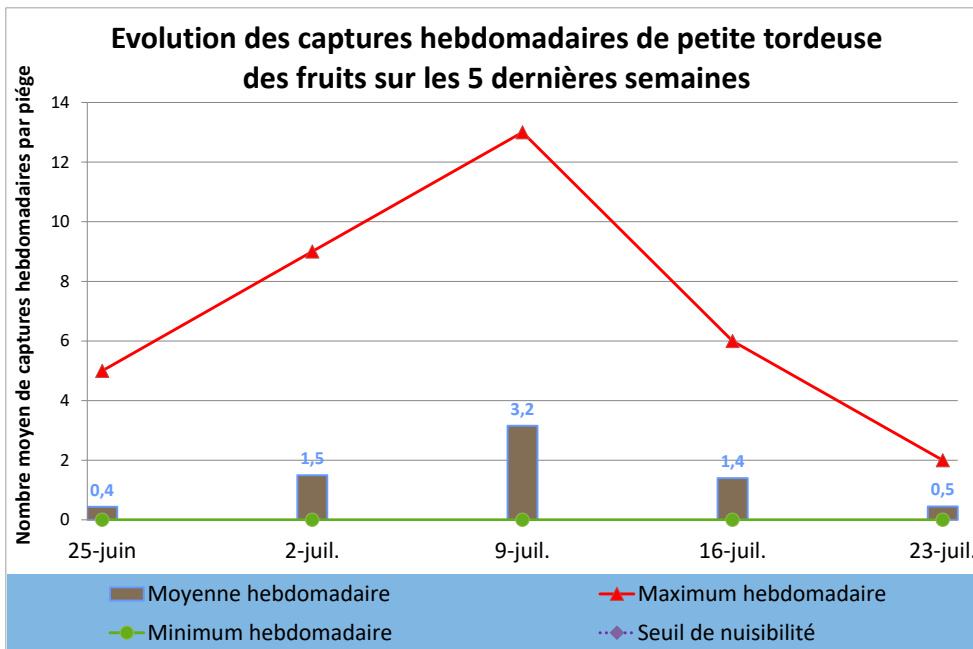
Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

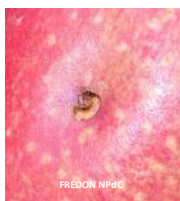
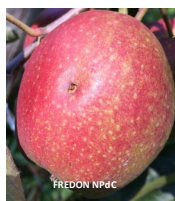
Le nombre de capture de la petite tordeuse des fruits a été de nouveau en baisse sur le réseau de piégeage régional au cours de la semaine dernière. Le nombre de captures moyen à l'échelle du réseau de piégeage est passé sur la période de 1,4 papillons à 0,5.

Le nombre de parcelles régionales du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a été également en baisse, avec 35% d'entre elles.

Analyses des risques,

Le vol du ravageur a été sporadique au cours de la semaine dernière et se limite désormais à quelques parcelles. Attention, les larves issues des accouplements du pic d'activité devraient éclore dans les prochains jours. Un contrôle périodique en parcelle est nécessaire surtout dans les plus sensibles.

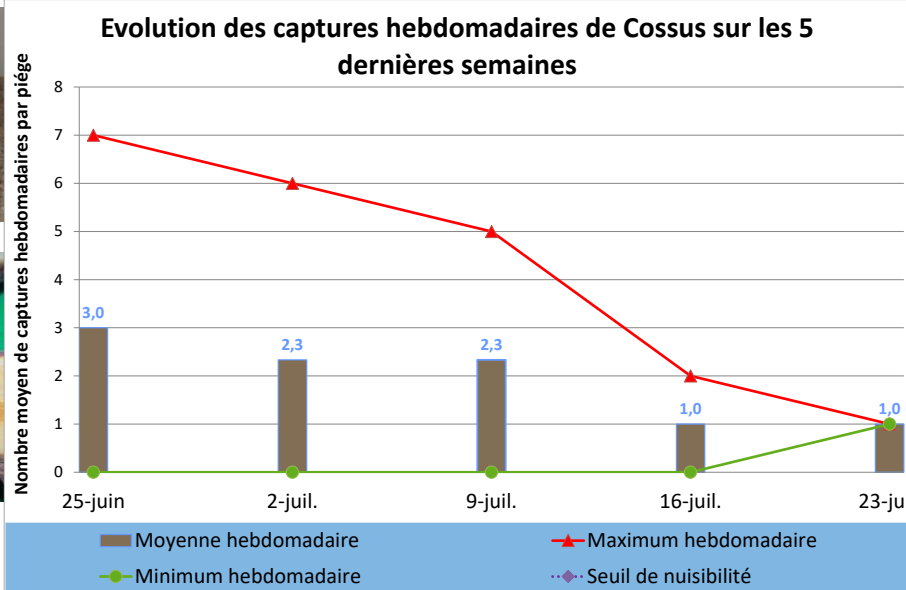
Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	16-juil.	23-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,0		
La Bassée (59)	2,0	0,0	↘
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	1,0	0,0	↘
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	2,0	0,0	↘
Thiérache (59-02)	1,4	1,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	4,0	1,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			



Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Cossus-Cossus



Le cossus a été capturé dans des proportions équivalentes au cours de la semaine dernière. Dans la très large majorité des cas, ces parcelles sont situées en zone nord de la région. Les conditions climatiques des jours à venir seront vraisemblablement très propices au ravageur.

Seuil de nuisibilité :

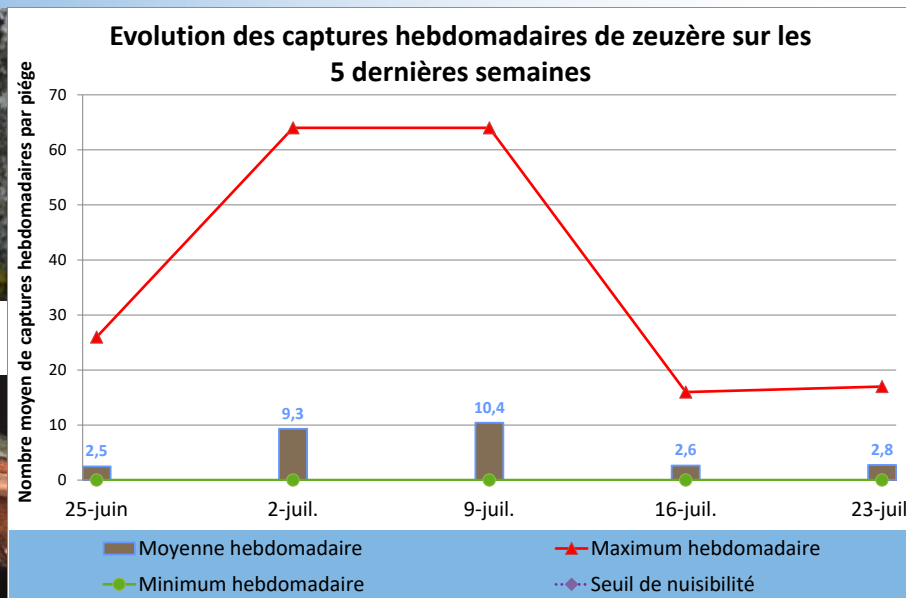
Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Zeuzère



Adulte

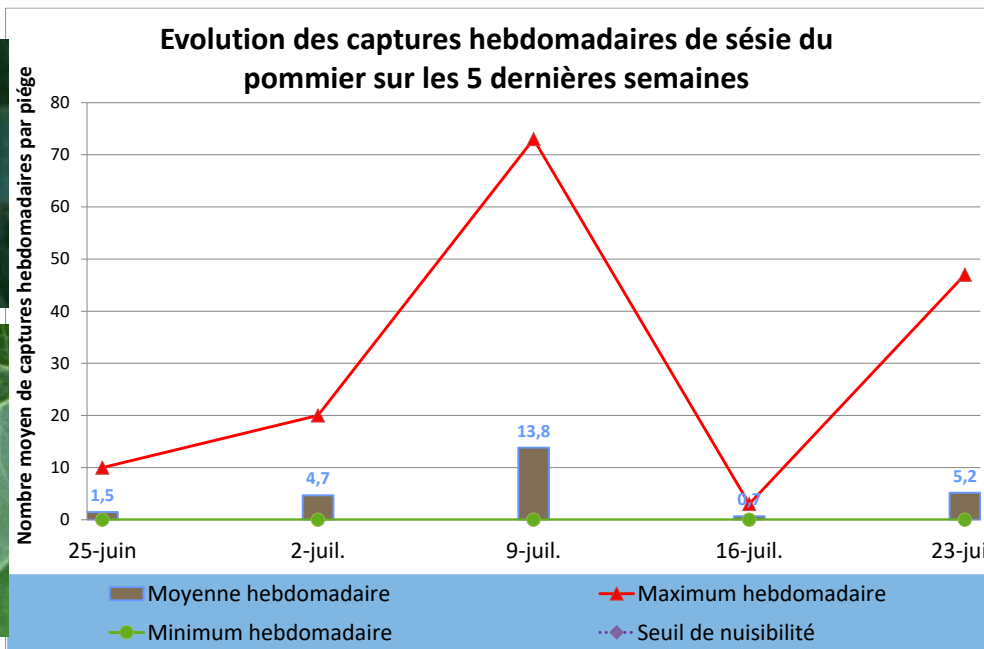


Les niveaux de captures moyens de la zeuzère ont été relativement stables, au cours de la semaine dernière. Le nombre de parcelles du réseau de piégeage concernées par la présence du ravageur a également été stable avec 23% d'entre-elles.

Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelle,

En dehors des parcelles très sensibles, de Flandre Intérieure, les captures ont été plutôt modestes au cours de la semaine dernière.

33% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, comme il y a quinze jours.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage, notamment avec les chaleurs attendues dans les jours à venir.

Pensez à remplacer périodiquement le contenu des pièges alimentaires dans les parcelles, surtout avant les prochaines chaleurs.

Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	16-juil.	23-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	47,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	3,0	0,0	↘
Arrageois (62)	0,0	5,0	↗
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)		4,0	
Thiérache (59-02)	1,0	2,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

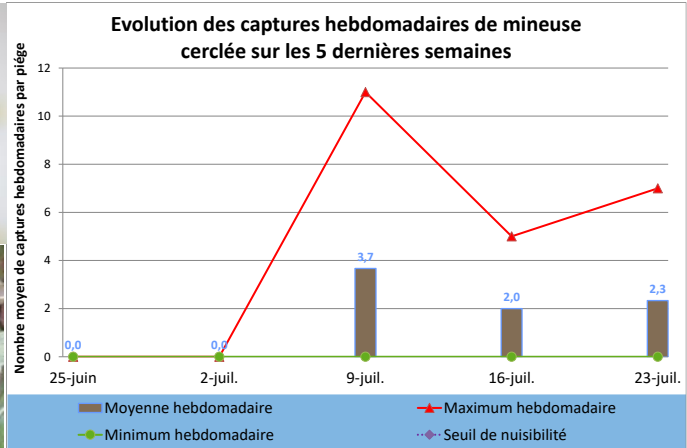
Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Autres lépidoptères en bref,

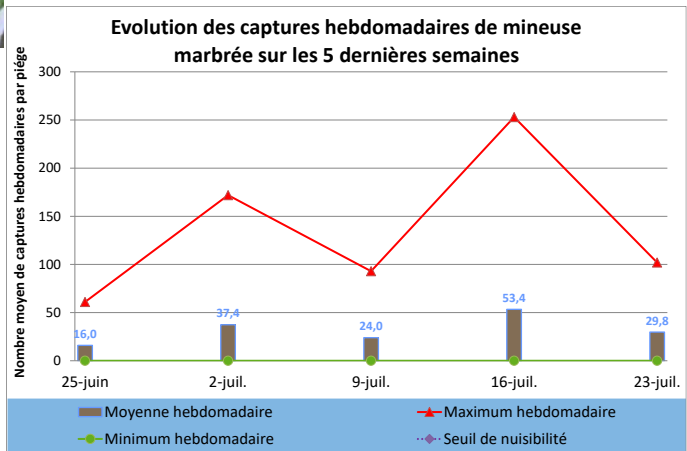
Mineuse cerclée

Le vol du ravageur tend à se poursuivre sur la région en concernant un nombre en baisse de parcelles. L'attaque exceptionnelle, de mineuse cerclée enregistrée, sur poirier dans le secteur Neslois, les semaines précédentes devrait prendre fin avec l'émergence des derniers individus adultes.



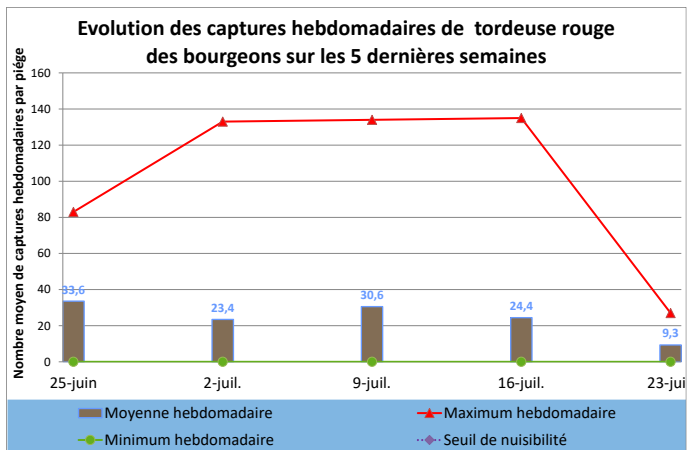
Mineuse marbrée

Le troisième vol de la mineuse marbrée a baissé d'intensité au cours de la semaine dernière sur les parcelles les plus sensibles de la région, notamment sur le secteur de Thiérache.



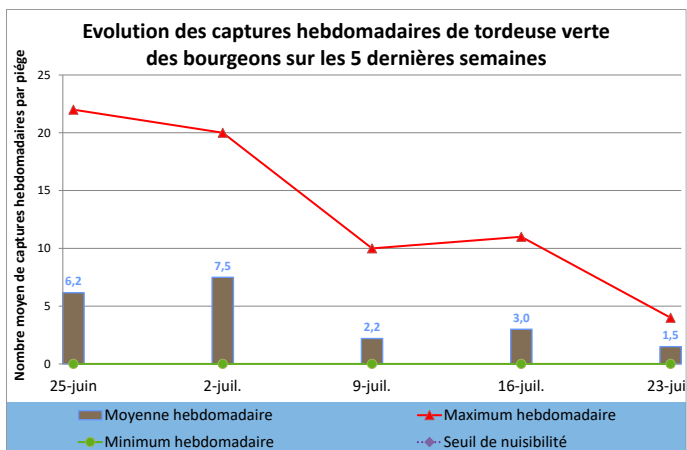
Tordeuse rouge des bourgeons

En l'absence de retour de parcelles sensibles, le vol de la tordeuse rouge semble avoir été de moindre importance sur les autres parcelles de la région.



Tordeuse verte des bourgeons

Après la petite reprise d'intensité des captures de tordeuse verte des bourgeons enregistrée il y a quinze jours, celle-ci a poursuivi sa régression d'intensité au cours de la semaine passée. En revanche, le nombre de parcelles où la présence du ravageur a été enregistrée a été en augmentation avec à ce jour, 67% de celles-ci sur le réseau de piégeage.



Pathologies

Oïdium

**Etat des lieux en parcelle,**

La situation a été relativement stable au cours de la semaine dernière.

De légers niveaux de contaminations ont été enregistrés au cours de la semaine passée.

La moyenne sur le réseau régional d'observations est de 1,2% pour la semaine dernière.

En revanche, malgré ce faible taux, le nombre de parcelles du réseau présentant des symptômes de contaminations reste important avec 75% d'entre-elles.

Analyses des risques,

Plus aucun secteur n'est encore concerné en définitive par un dépassement de seuil.

Le cycle de la maladie touche à sa fin et les conditions prévisionnelles de Météo France ne sont pas favorables à son expansion.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste de mise et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Désormais la gestion de l'oïdium est à raisonner seule, si nécessaire.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	16-juil.	23-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	1,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	5,5	2,3	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,1	0,1	↘
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	1,0		
Amiénois (80)	4,0	2,0	↘
Thiérache (59-02)	0,1		
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Périodes de contaminations :

La dernière période de contaminations à risque enregistrée sur le secteur de Flandre Intérieure est à présent terminée avec la sortie des éventuelles taches de contaminations issues de cette période.

En parcelles,

Les niveaux de contaminations sur pousses et sur fruits par la tavelure ont été en augmentation sur un nombre significatif de parcelles de la région. De nouveaux secteurs ont été concernés par l'apparition de taches de tavelure sur fruits au cours de la période.

Analyses des risques,

Attention avant de lever complètement la protection contre la tavelure sur le secteur de Flandre Intérieure, il est nécessaire de réaliser actuellement une notation afin d'évaluer le taux de contaminations.

Dans tous les autres secteurs, les dernières taches de contaminations sont désormais bien visibles. En l'absence de tache, la protection pourra être levée. Dans le cas contraire, les contaminations secondaires devront être gérées avant chaque épisodes pluvieux jusqu'à la récolte.

Pour l'heure, les conditions climatiques ne sont toujours pas favorables aux repiquages, mais l'annonce d'orages par Météo France pourrait modifier la situation dans les jours à venir.

Attention cependant en parcelles avec irrigation en frondaison, qui peut avoir le même rôle dans la libération des conidies que les précipitations. Il est nécessaire d'avoir dans ce cas un assèchement complet du feuillage en moins de 5h.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	16-juil.	23-juil.	Tendance /S-1	16-juil.	23-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔	5,0	3,3	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,3	↗	0,0	0,1	↗
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0			1,0		
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	2,0	2,0	↔	0,2	0,2	↔
Arrageois (62)	0,0	0,1	↗	0,0	0,1	↗
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)	1,0			1,0		
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔	2,0	3,0	↗
Thiérache (59-02)	2,0	5,0	↗	2,0	5,0	↗
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	12,0	20,0	↗		3,5	
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	1,5	1,5	↔	0,1	0,1	↔
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)						



Taches de contaminations par la tavelure sur feuillage

Prunes

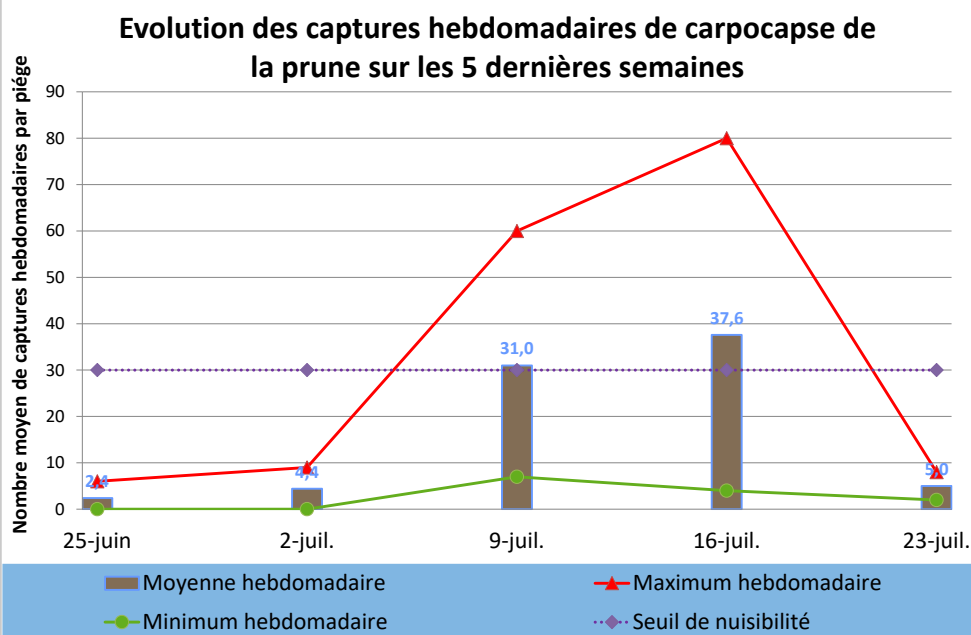
Carpocapse de la prune



Chenille et adulte



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Le pic de population en cours sur la région s’est interrompu au cours de la semaine dernière. Une nette diminution des captures a en effet été observée sur la très large majorité des parcelles du réseau de piégeage régionale.

À ce jour, 100% des retours issus des parcelles du réseau régional de piégeage indiquent la présence du ravageur sur la période.

Analyses des risques,

Le vol de seconde génération semble se terminer sur la région.

Les conditions climatiques annoncées par Météo France devraient favoriser l’émergence de nouveaux individus et des incubations très rapides des pontes actuelles.

Les conditions climatiques sont également réunies actuellement pour permettre les accouplements (plus de 14°C au crépuscule).

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	16-juil.	23-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	27,0	8,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	80,0	6,0	↘
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	38,5	4,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	4,0	2,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

30 captures sur une durée de 7 jours

Cerisier

La mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle,

La mouche de la cerise est toujours en vol sur la région. Des individus ont encore été capturés au cours de la semaine dernière allant de 1 à 2 prises par piège.

Analyses des risques,

Les conditions climatiques actuelles sont réunies pour permettre l'émission d'œufs (température supérieure à 18°C). Les larves issues des accouplements actuels devraient être visibles d'ici 8 à 10 jours si la température moyenne reste de 19-20°C.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3-5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



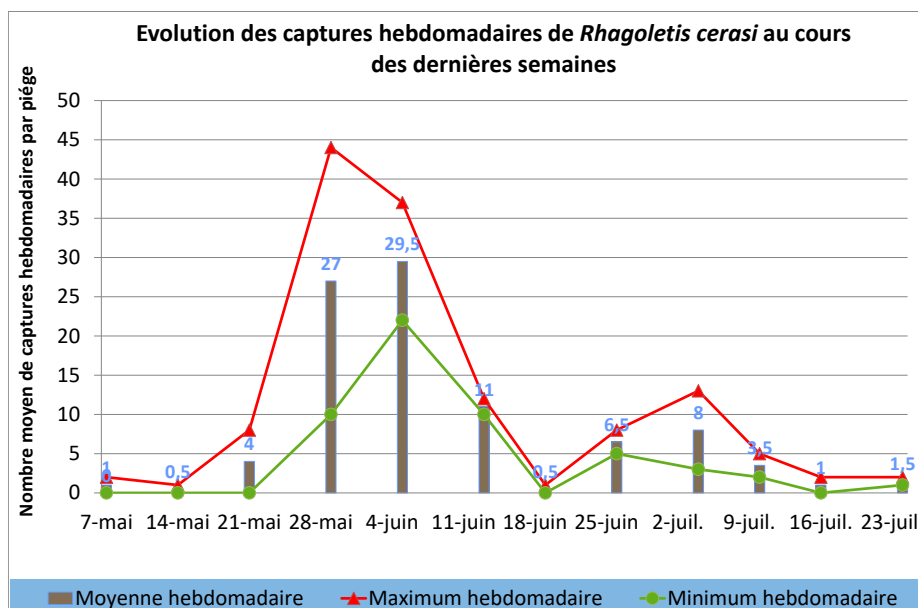
Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, est à prévoir le renouvellement des capsules pour les pièges :

① Capua



Informations pratiques

- ⊗ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ⊗ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ⊗ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ⊗ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambre d'Agriculture Hauts-de-France

Date à retenir

Une journée technique sera organisée par la FREDON Nord Pas-de-Calais, le **vendredi 14 septembre 2018** à Loos-en-Gohelle. Le temps d'échange débutera par une présentation sur des substances innovantes (lipopeptides) par le Dr. François Coutte, Maître de Conférence – Université de Lille, Institut de Recherche en Agroalimentaire et Biotechnologies – Charles Viollette. Ensuite, les premiers résultats des évaluations de lipopeptides contre la tavelure du pommier, menées en collaboration par le CRA-W (Centre Wallon de Recherches Agronomiques de Gembloux) et la FREDON seront présentés. La visite du verger expérimental, support des études menées, clôturera l'après-midi.

Une présentation plus détaillée de cette visite vous parviendra prochainement, elle sera accompagnée du bulletin d'inscription, mais réservez d'ores et déjà votre après-midi.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Ludovic TOURNANT de la FREDON Nord-Pas-de-Calais : ludovic.tournant@fredon-npdc.com ou au 03.21.08.62.90